

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 16 MAI 2019**

**Délibération**  
n° 2019.05.055.B

**Contrat de mandat de  
maîtrise d'ouvrage  
avec la SPL GAMA  
pour la mise en  
oeuvre du projet  
BHNS - accord-cadre  
relatif aux travaux, 8  
lots : avenant 1 au lot  
Eclairage public  
secteurs 5-6-7-8-9-13  
et 14 (EP2)**

**LE SEIZE MAI DEUX MILLE DIX NEUF à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 mai 2019**

**Secrétaire de séance** : Michel BUISSON

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, François NEBOUT, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Excusé(s)** :

Michel ANDRIEUX, Guy ETIENNE, Jean-Jacques FOURNIE, Annie MARAIS, Yannick PERONNET, Vincent YOU

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2019**

**DELIBERATION  
N° 2019.05.055.B**

MOBILITES

Rapporteur : **Monsieur GERMANEAU**

**CONTRAT DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA SPL GAMA POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROJET BHNS - ACCORD-CADRE RELATIF AUX TRAVAUX, 8 LOTS : AVENANT 1 AU LOT ECLAIRAGE PUBLIC SECTEURS 5-6-7-8-9-13 ET 14 (EP2)**

Par délibération n°260 du 17 octobre 2013, le conseil communautaire a approuvé la conclusion d'un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la société publique locale (SPL) GrandAngoulême Mobilité Aménagement, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 dite loi MOP, pour la mise en œuvre du projet Bus à haut niveau de service.

Par délibération n°39B du 11 mai 2017, le bureau communautaire a approuvé le lancement de l'accord-cadre relatif aux travaux de Bus à Haut Niveau de service (BHNS) de GrandAngoulême – 8 lots, en procédure négociée avec mise en concurrence préalable.

La commission d'appel d'offre de GrandAngoulême du 5 octobre 2017 a décidé d'attribuer le lot Eclairage public 2 – secteurs 5, 6, 7, 8, 9, 13 et 14, à la société VIGILEC, Les Paltrats BP 60 – 03500 Saint-Pourcain-sur-Sioule, pour un montant sur quantité constatée de :

- Tranche ferme : 548 235,40 € HT
- Tranche optionnelle 1 : 5 806,00 € HT (non affermie)
- Tranche optionnelle 2 : 8 742,80 € HT
- Tranche optionnelle 3 : 111 655,50 € HT
- Tranche optionnelle 4 : 19 012,00 € HT

Soit un montant total (tranche ferme et tranches optionnelles affermies) de 687 645,70 € HT.

Un avenant ayant pour objet les travaux complémentaires « Clauses de réexamen » pour les stations Allende, Ecasseaux et Cifop, est nécessaire.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de travaux complémentaires au marché de base et sont stipulés au CCAP à l'article 13.3. REALISATION DE PROJETS COMPLEMENTAIRES IDENTIFIES. Ils correspondent aux prix unitaires du marché initial et ils ne rentrent pas dans le calcul de modification du montant du marché.

Le montant de ces travaux en plus-value est de 36 071,40 € HT.

Le présent avenant fait passer le montant du marché de 687 645,70 € HT à 723 717,10 € HT.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n°1 à l'accord-cadre relatif au lot Eclairage public 2 – secteurs 5, 6, 7, 8, 9, 13 et 14, à la société VIGILEC, Les Paltrats BP 60 – 03500 Saint-Pourcain-sur-Sioule, pour un montant en plus-value de 36 071,40 € HT

**D'AUTORISER** la société publique locale (SPL) GAMA, en qualité de mandataire du maître d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet BHNS, à signer le présent avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  28 août 2019	<b><u>Affiché le :</u></b>  28 août 2019